



Communiqué de presse

Zurich, le 20 avril 2021

Décisions prises en commun, même en période de Covid, et paiement supplémentaire pour le lait.

Les membres de la coopérative ont leur mot à dire, même en temps de Covid

mooh société coopérative met l'accent sur la participation de ses membres, c'est pourquoi un événement d'information virtuel a été organisé pour préparer l'assemblée générale de 2021. Ont été présentés le résultat annuel positif et de la ristourne qui s'en suit, les points les plus importants à l'ordre du jour de l'AG, et les perspectives positives du marché.

En raison de la situation actuelle de Covid, mooh organise son assemblée générale 2021 par correspondance. Lors de l'assemblée générale 2020, le point important de l'ordre du jour relatif à la modification partielle des statuts a été repoussé, dans l'espoir de pouvoir en discuter avec les membres lors de l'assemblée générale suivante. Comme la situation actuelle ne permet malheureusement pas encore d'organiser une assemblée générale présentielle, mais que les points à l'ordre du jour sont d'une grande importance pour mooh et ses membres, la séance d'information virtuelle a été choisie pour permettre aux membres de se forger une opinion et de poser directement leurs questions. Les membres ont pu poser leurs questions par chat ou, si nécessaire, par téléphone, et toutes les réponses ont pu être données en live lors de l'événement.

Plus de participation

La modification partielle des statuts prévoit d'abaisser le nombre de membres de la coopérative nécessaire pour faire une demande à l'assemblée générale. Le seuil à partir duquel une motion peut être présentée à l'assemblée générale doit être abaissé de 10 pourcents des membres à 50 signatures au total. En outre, compte tenu de la situation actuelle, le déroulement de l'assemblée générale et l'utilisation des moyens électroniques seront réglementés.

Suppléments pour quantité prise en charge plus élevés

En plus de la modification partielle des statuts, la modification partielle des conditions d'achat est également à l'ordre du jour. Le changement concerne principalement les suppléments pour quantité de chargement. Le Conseil d'administration propose un échelonnage plus fin à partir d'une quantité prise en charge de 1500 kg. De plus, les quantités de producteurs aux places de collectage seront cumulées. Comme prévu, ce point de l'ordre du jour a déjà suscité de nombreuses questions lors de la séance d'information. C'est pourquoi une contre-proposition a été déposée par quatre locaux de coulage pour qu'un supplément supplémentaire soit donné aux locaux de coulage. Le conseil d'administration prend note de cette contre-proposition et met les deux propositions au vote. « Il est important pour nous que les membres puissent également exprimer leurs préoccupations sans réunion physique », affirme Martin Hübscher, président du conseil d'administration.

Le résultat annuel permet le paiement d'une ristourne

Le bon résultat annuel d'environ 480 000 CHF a également été présenté lors de la séance d'information virtuelle. Cela permet un paiement supplémentaire pour le lait d'environ 800 000 CHF pour tous les types de lait. Le paiement de la ristourne est calculé sur les mois de janvier, février et septembre 2020, au cours desquels une marge de contribution supérieure à celle requise pour la couverture des coûts a été réalisée. « mooh n'est pas à but lucratif. Nous transmettons nos succès directement à nos membres », déclare Martin Hübscher. Le paiement supplémentaire a déjà été effectué avec la paie de lait de mars aux membres actifs de mooh.

4 cts./kg de plus que l'année précédente en mai

À la mi-avril, le conseil d'administration de mooh a également pu augmenter les prix de base de tous les types de lait. Les producteurs de lait PER ensilage et de lait PER non-ensilage bénéficieront d'une augmentation supplémentaire de 1 ct./kg du prix de base à partir du mois de mai. Chez mooh, le prix de base du lait PER ensilage en mai 2021 est désormais supérieur de 4 cts./kg à celui de l'année précédente, ce qui était déjà le cas en janvier et février 2021. Cette augmentation a pu être réalisée grâce à des cotations internationales stables et la forte demande qui soutient la tendance positive des prix.



mooh tient énormément au contact direct avec ses membres, comme par la séance d'information virtuelle en vue de l'AG. Photo: Phil Bucher

Renseignements :

Martin Hübscher, président du conseil d'administration, +41 58 220 34 50

René Schwager, gérant, +41 58 220 34 02

À propos de mooh société coopérative

Regroupant 4000 producteurs de lait, mooh société coopérative est une organisation de producteurs de premier rang en Suisse. mooh est active dans 20 cantons à travers la Suisse. mooh offre, en sa qualité d'organisation de commercialisation du lait indépendante, une collaboration durable et orientée vers l'avenir pour les producteurs et les productrices de lait et les transformateurs du lait. Elle achemine quotidiennement près de 1,5 Mio de kg de lait à ses clients. mooh assure ainsi la vente du lait de ses membres et la disponibilité de la matière première pour les laiteries suisses. mooh société coopérative a des participations dans les sociétés Käserei Laubbach AG à Waldkirch (SG) et swissmooh AG à Winterthour (ZH).